



Déclaration FSU au CHSCTSD du 17 juin 2013

Une nouvelle réforme régressive des retraites se profile. Elle vise à réduire les pensions déjà liquidées comme les droits des futurs retraités. Aucun retour sur les inégalités induites par les réformes précédentes ni sur le dispositif injuste de décote sur cote n'est prévu alors qu'est envisagée une durée de cotisation portée à 44 ans. La

FSU rappelle son attachement à la préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés. La FSU exige le maintien du code des pensions et des 60 ans- 37,5 annuités – taux de remplacement de 75 % calculé sur l'indice des 6 derniers mois pour le public, ainsi que le retour au calcul sur les 10 meilleures années pour le privé.

De nouvelles dégradations vont concerner les fins de carrière alors qu'il n'existe plus aucun dispositif spécifique avec la suppression de la CPA (Cessation Progressive d'Activité) et du CFA (congé de fin d'activité).

Dans l'Oise, des personnels rencontrent des difficultés à faire valoir leurs droits, ce qui contribue à dégrader les conditions au travail : volume des exeat contraints, temps partiels refusés, mutations empêchées, nominations distantes du domicile, formation continue peu de chagrin...

La modification des rythmes scolaires participe également à la dégradation des conditions de travail. L'amplitude horaires de service de certains collègues va augmenter. L'utilisation des locaux scolaires dans le cadre péri scolaire rendra inaccessible aux collègues leur lieu de travail en dehors du temps de présence élève. Cela se traduira également par des dépenses supplémentaires pour les collègues liées aux transports, à la garde d'enfants...

La détérioration du climat dans certains établissements et dans les services place les personnels en situation de souffrance. La FSU exige la fin du nouveau management et demande que le CHSCTSD puisse pleinement jouer son rôle dans l'analyse des conditions de travail et dans la prévention des risques psycho sociaux. Cela passe par une réelle démocratie sur le lieu de travail pour que les personnels puissent retrouver leur pouvoir d'agir. Il leur faut des droits et des lieux collectifs de débat et d'expression. C'est à ces conditions qu'une réelle qualité du et au travail pourra être instituée.

La FSU s'associe aux 5 autres fédérations de fonctionnaires, qui exigent

- le maintien du code des pensions, le retour sur les baisses des pensions et les inégalités produites par les précédentes lois.
 - l'ouverture de réelles négociations sur les rémunérations et une nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice,
 - l'arrêt des suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs de la Fonction publique, conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques, de la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires et de la Réforme des Collectivités Territoriales dont le projet de loi de décentralisation et la MAP sont aujourd'hui la continuité,
- La FSU n'acceptera pas de régressions pour les salarié-es et les retraité-es sur l'ensemble de ce dossier.

Avec 5 autres fédérations, elle met en perspective les mobilisations et actions nécessaires à la rentrée pour faire aboutir les légitimes revendications des personnels.